



Sous le patronage de la
Commission canadienne
pour l'UNESCO



Déclaration du Sommet

Attendu que l'apprentissage tout au long de la vie est un nouveau paradigme pour l'éducation promu par l'**UNESCO** et qu'il suscite une adhésion croissante à l'échelle mondiale;

Attendu que le gouvernement du Canada a pris acte de ce changement de perspective dans le cadre de sa nouvelle *Loi sur les langues officielles* qui énonce son engagement « à renforcer les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité dans leur propre langue tout au long de leur vie »;

Attendu que le développement des compétences est une façon privilégiée de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, et que plusieurs cadres de compétences ont été adoptés à cet effet, notamment par les ministères de l'Éducation et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) qui les réunit, le ministère Emploi et Développement social Canada et plusieurs organismes de la société civile;

Attendu que la plupart des cadres de compétences, notamment les récentes *Compétences pour réussir*, ont été conçus pour la majorité des Canadien-ne-s et ne tiennent pas compte des enjeux de vitalité communautaire et des défis d'apprentissage propres à la minorité francophone;

Attendu que la vitalité de la francophonie canadienne dépend notamment d'enjeux qui lui sont spécifiques tels que sa résilience aux forces d'assimilation et de déclin démographique, la nécessité d'agir collectivement et d'assurer sa gouvernance communautaire, de cultiver son vivre-ensemble, de développer son patrimoine linguistique, culturel et son identité et de rehausser ses niveaux de littératie.

Attendu que la Table nationale sur l'éducation a déduit de ces enjeux spécifiques avec lesquels doivent composer les communautés francophones en situation minoritaire quatre *Compétences pour s'épanouir*, soit les compétences linguistiques, l'engagement communautaire, l'affirmation identitaire et le vivre-ensemble;

Attendu que les compétences se développent dans différents contextes, souvent de façon complémentaire, en l'occurrence dans le contexte formel des institutions éducatives, le contexte non formel des organismes et institutions communautaires, des milieux de travail et des milieux de vie et le contexte informel de la lecture, de l'observation, de la discussion, etc.;

Attendu qu'au continuum des besoins d'apprentissage des individus doit correspondre un continuum de services, de ressources et d'occasions d'apprendre, ainsi que de moyens de reconnaître ces apprentissages, de façon formelle (diplômes, certificats...), non formelle (attestations, badges...) et informelle (auto-reconnaissance...);



Financé par le gouvernement du Canada par
le biais du programme compétences pour réussir





Sous le patronage de la
Commission canadienne
pour l'UNESCO



Attendu que le continuum de services et de ressources d'apprentissage en milieu minoritaire francophone est moins diversifié qu'en milieu majoritaire et qu'une prise en charge communautaire doit venir compenser;

Attendu que pour jouer un rôle positif en appui au développement des compétences de leurs citoyen-ne-s, les communautés francophones peuvent elles-mêmes devenir des communautés apprenantes;

Attendu que les organismes et institutions communautaires sont les principales forces qui soutiennent le dynamisme de leur communauté et qu'ils peuvent eux aussi devenir des organisations apprenantes qui collaborent de façon intersectorielle;

Attendu que le nouveau paradigme de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement des compétences exige un redéploiement urgent d'efforts et de stratégies à l'échelle des individus, des organisations et de la communauté dans son ensemble, un virage qui s'apparente à un nouveau contrat social;

Attendu que les participant-e-s au Sommet ont déjà entamé ou développé, dans le cadre de laboratoires vivants, divers chantiers qui contribueront à concrétiser ce nouveau contrat social;

Les signataires

En signant cette déclaration, les participant-e-s au Sommet adhèrent aux principes énoncés ci-dessus. Ils et elles s'engagent à inscrire l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences dans leur démarche d'épanouissement personnel, tout en contribuant à transformer leur milieu de travail en organisation apprenante et leur milieu de vie en communautés apprenantes.

Signée à Ottawa, en ce 6 mars 2024, à l'issue du Sommet national sur l'apprentissage pour la francophonie canadienne.